



Janvier 2022.

Inform. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir

OBSERVATOIRE INTERNE 2022 : LÂCHEZ-VOUS !

C'est la période ! **FO** ne peut que vous inciter à prendre quelques minutes pour y répondre : c'est l'occasion de dire que vous n'êtes pas satisfait de votre rémunération (- 22 % depuis l'an 2000) !



Que vous n'êtes pas satisfait de l'avancement et des taux de promotions internes en chute libre ! Que vous ne vous sentez pas acteur des changements, tout se décide sans l'accord ni des agents ni des organisations syndicales ! Que le rythme du changement est trop rapide ! Que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens, les agents n'ayant plus les moyens de remplir leurs missions ! Que votre charge de travail augmente ! Que votre motivation est en berne ! Que vous êtes pessimiste sur l'avenir de la DGFIP vu les 28 345 suppressions (dont 316 pour le 44) depuis 2009 ! ...



FO est par contre très choqué par la question : « *les agents autour de moi seraient prêts à participer à des actions revendicatives (grèves, manifestations) ?* Car autant chacun peut répondre pour lui-même, quelle légitimité a-t-il pour répondre au nom des autres ? Si vous êtes prêts à être dans l'action, pourquoi ne pas y répondre « *davantage que les mois précédents* » ?



Appel à la mobilisation du 27 janvier 2022

Et si vous pensez que les organisations syndicales ne vous apportent pas suffisamment d'informations, c'est que vous n'êtes pas sur la liste de diffusion de **FO**.

Alors faites-le ! Un simple courriel suffit !

POINT RESTAURATION COLLECTIVE

Un GT s'est tenu en décembre 2021 pour faire un point sur l'état des lieux de la restauration, en particulier dans le cadre de la réforme de l'action sociale ministérielle. La restauration est le 1^{er} poste de dépenses de l'action sociale et la crise sanitaire a eu des répercussions notables sur ce secteur notamment en termes de baisse du nombre de convives. Pour autant, celui-ci a su s'adapter à la demande des agents. A noter, les habitudes de restauration ont subi une évolution accélérée du fait du télétravail.

Sans occulter le travail des équipes en charge de la restauration à la sous-direction des politiques sociales, **FO Finances** a dénoncé le manque de communication, notamment celle sur Alizé (ex : les fiche métier et titre restaurant devraient être accessibles à tous !)

Point sur le nombre de restaurants

Au 31 décembre 2020, 4 242 399 repas servis (baisse de 45 % par rapport à 2019) par :

- × 246 restaurants financiers,
- × 75 restaurants inter-administratifs
- × 440 restaurants conventionnés

Point sur les fermetures

4 restaurants financiers ont fermé en 2021 (6 en 2020), soit suite au départ en retraite d'un Berkani, soit une faible fréquentation, soit la dénonciation du contrat.

400 000€ ont été versés à 17 restaurants en difficulté.

Moins de 50 rationnaire/jour en moyenne pour 131 des restaurants financiers dont 77 n'ont tout au plus que 25 convives/jour en moyenne. De ce constat, les directions prennent les décisions qui s'imposent pour elles sans échanger avec les représentants syndicaux !!

Pour **FO Finances**, il existe des solutions pour éviter les fermetures qui sont énumérées dans les fiches présentées et les CDAS sont le lieu privilégié de leur recherche. Malheureusement, le dialogue social reste déficient en dépit des recommandations des notes, fiches et circulaires. Les fermetures de restaurants sont simplement entérinées en CDAS, sans réelle discussion (NDLR : ce n'est pas forcément le cas dans le 44 ; l'équipe **FO Finances** y veille)...)

Point sur les titres restaurant

En l'absence de toute solution possible de restauration collective, les agents peuvent bénéficier de titres-restaurant (18 titres-restaurant/mois pour un agent à temps plein).

Des titres restaurants ont été attribués à 30125 agents en 2020 (sur 33086 éligibles), soit 24,60% des effectif.

Ils ont pu être occasionnels en cas de fermeture du restaurant durant les vacances scolaires (4 %), une fin de conventionnement (9%), un déménagement du service (6%), une solution de restauration trop éloignée (9%), fermeture de restaurant pour travaux (8%), et pour cause de fermeture définitive (31%).

Les 29% restants ont bénéficié de titres restaurant pendant la crise sanitaire du fait de la fermeture provisoire du restaurant ou parce que le restaurant refusait d'accueillir les extérieurs "Finances".

FO Finances revendique une revalorisation de la valeur faciale du titre restaurant, bloquée depuis de nombreuses années à 6€

